



# BULLETIN MUNICIPAL

**POULE-LES ÉCHARMEAUX** Printemps 2018

**N°66**



## Les manifestations

### AVRIL

**lundi 2** : Pâques à Poule de l'Association des Familles  
**samedi 7** : Soirée dansante du foot  
**samedi 14** : Tournoi U7 - U9 Roger Couturier  
**dimanche 22** : Terrine de la chasse communale  
**dimanche 22** : Sortie des anciens sapeurs-pompiers  
**vendredi 27** : Conscrits classes en 8 (défilé costumé)  
**dimanche 29** : Conscrits classes en 8

## Le mot du Maire

Le mois de janvier a vu l'installation de la mairie dans le bâtiment abritant l'agence postale : des locaux plus fonctionnels, plus clairs, mieux isolés et surtout une accessibilité pour tous.

Ce fut aussi la disparition de notre épicerie qui va à nouveau nous mettre face à la question de ce que nous voulons pour notre village. Nous allons devoir trouver d'autres modèles économiques d'un commerce qui pourrait se maintenir et prospérer. La commission en charge de cette problématique a déjà commencé à travailler dans ce sens en allant à la rencontre d'expériences innovantes dans d'autres villages.

Au niveau culturel trois rendez-vous nous attendent. HVA culture, le 16 juin, nous présentera un concert avec le « JAC Jazz trio » à la salle des fêtes et ce sera aussi la fête de la musique sur la place organisée par le RMP. Avec le CCAB, le 19 et le 20 juin, nous verrons l'aboutissement du projet « Ça coule de source » sur le thème de l'eau mené avec cinq autres communes. Des adultes de la commune et les enfants des écoles seront impliqués dans cette aventure au fil de l'eau.

Joëlle Couleur

### MAI

**mardi 8** : Cérémonie du 8 mai 19 h 00  
**du 8 au 13** : Voyage des sapeurs-pompiers  
**dimanche 13** : Après-midi country  
**samedi 19** : Théâtre les dix gagas  
**samedi 19** : Concours Simon Aubonnet de la boule montagnarde  
**dimanche 20** : Vente de plançons par l'Association des Familles  
**dimanche 27** : Vente de fleurs pour la fête des mères par l'Association des Familles

### JUIN

**samedi 2** : Tournoi foot Aurélien Giraud  
**samedi 2** : Concours boules carrées des classes en 5  
**samedi 9** : Concours de pétanque des classes en 9  
**dimanche 10** : Randonnée pédestre  
**samedi 16** : Fête de la musique  
**samedi 16** : HVA Culture : Spectacle JAC Jazz Trio  
**mardi 19 et mercredi 20** : Ça coule de source  
Caravane de l'eau : CCAB  
**samedi 23** : Spectacle de l'école publique  
**samedi 23** : But d'honneur boule montagnarde  
**samedi 30** : Kermesse de l'école Saint Martin

## **Dans ce numéro**

Informations pratiques	<b>P : 2</b>
Comptes rendus des conseils municipaux	<b>P : 3 à 5</b>
La nouvelle mairie - Le fleurissement	<b>P : 6</b>
Dossiers consultables — La médiathèque	<b>P : 7</b>
Les écoles	<b>P : 8</b>
La parole aux Associations - Du nouveau dans notre commune	<b>P : 9 et 10</b>
Le recyclage (documents COR)	<b>P : 11</b>
Projet CCAB : « Ça coule de source »	<b>P : 12</b>

## BULLETIN MUNICIPAL

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### MAIRIE

##### Ouverture au public :

Lundi, vendredi : **14h00-17h00**  
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9h00-12h00**

Tel. : 04 74 03 64 48  
Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :  
[secretariat@poulelesecharmeaux.fr](mailto:secretariat@poulelesecharmeaux.fr)

##### Recherches généalogiques :

vendredi 15h00-16h30

##### Adresse du site internet :

<https://www.poulelesecharmeaux.fr>

##### Fermeture pour congés

lundis 30 avril et 7 mai.

Été : du 11 août inclus au 18 août inclus

### AGENCE POSTALE

##### Horaires d'ouverture :

Mardi : **8h00 -12h00**

Mercredi : **10h00 -12h00**

Jeudi : **8h00-12h00**

Vendredi : **8h00-12h00/14h00-17h30**

Samedi : **8h00/12h00**

Tél : 04 74 60 14 79

##### Fermeture pour congés

du 5 mai 12h au 14 mai inclus

Été : du 4 août à 12h au 27 août inclus

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

##### Horaires

Mercredi de 10h à 11h 30

Jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h 30

### ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal  
doivent parvenir

**avant le 08 juin 2018**

### L'Office de Tourisme du Beaujolais Vert

#### Saison 2018

Lamure-sur-Azergues :  
04 74 03 13 26

AVRIL À SEPTEMBRE

Mercredi et vendredi : 10h-12h / 14h-17h  
Samedi : 10h-13h

Renvoi d'appel sur Cublize pendant les heures  
de fermeture.

Lac des Sapins, Cublize  
04 74 89 58 03

### AVIS AUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Vous voulez voir apparaître l'affiche de votre  
manifestation,

Envoyez-la aux adresses suivantes :

[accueil.cublize@beaujolaisvert.com](mailto:accueil.cublize@beaujolaisvert.com)

[accueil.lamure@beaujolaisvert.com](mailto:accueil.lamure@beaujolaisvert.com)

Elle paraîtra sur la page de l'agenda

[http://beaujolaisvert.com/fr/evenements/  
agenda](http://beaujolaisvert.com/fr/evenements/agenda)

### DÉCHÈTERIE St NIZIER d'AZERGUES

Tél : 04 74 02 01 51

La déchèterie est un espace aménagé, clôturé et  
gardienné, où le particulier (et éventuellement l'arti-  
san et le commerçant) **doit porter** les déchets en-  
combrants (ferrailles, gravats, cartons...) ainsi que  
les déchets végétaux et les déchets polluants  
(peintures, huiles usagées, néons...) en vue d'élimi-  
ner ou de valoriser au mieux les matériaux qui les  
constituent.

##### Horaires d'été: (du 1er avril au 31 octobre)

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 10h-12h et 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h

## BULLETIN MUNICIPAL

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS

#### Conseil du 19 janvier 2018 à 20 h 30

**Présents** : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

**Absents** : BÉROUJON Jean-Baptiste, pouvoir à CHAMPALE Aymeric  
PETIT Isabelle, pouvoir à LABROSSE Bernadette

**Secrétaire de séance** : FLÈCHE Colette

**Approbation** du compte rendu du conseil du 01 décembre 2017 : à l'unanimité.

**Trois délibérations** ajoutées à l'ordre du jour : accord à l'unanimité.

#### Délibérations :

##### Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor

Une Indemnité de conseil est allouée chaque année aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des Établissements publics locaux. Cette indemnité relève des dispositions de l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982. Ses conditions d'attribution sont précisées par l'arrêté du 16 décembre 1983. Le calcul s'effectue à partir de la moyenne des dépenses réalisées par la commune sur les 3 années précédentes.

L'indemnité calculée au titre de l'année 2017 est de 401,43 € brut (396,27 € brut en 2016).

Le conseil décide à **10 voix pour et 5 voix contre**, le versement de cette indemnité.

##### Avenant 2018 n°1 à la convention 2014/2017 (CNRACL)

Par délibération du 27/12/2013 la convention 2014/2017 signée par la commune avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon pour le contrôle ou la réalisation et le suivi des dossiers des agents affiliés à la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) arrive à son terme. La convention de partenariat du cdg69 avec la caisse des dépôts, gestionnaire de la CNRACL expire, elle-aussi, au 1<sup>er</sup>/01/2018.

Une nouvelle convention sera proposée au cours du second semestre 2018 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans l'attente, durant la période transitoire, un avenant à cette convention est proposé.

Le conseil décide à **l'unanimité** d'autoriser Madame le Maire à signer cet avenant.

##### Dénomination des voies : suppression Chemin de la Chêna

Par délibération du 30 septembre 2016 et du 17 mars 2017 les voies de la commune ont été dénommées (109 voies). La voie dénommée **chemin de la Chêna** démarrant sur la commune de Claveisolles au lieu-dit « La Pointe du Jour » il est proposé de prendre aussi la dénomination **La Pointe du Jour** pour l'habitation sur Poule, le seul chemin d'accès se faisant à partir de Claveisolles et non de Poule. La voie « Chemin de la Chêna » sera donc supprimée.

Une seule maison sera numérotée sur la voie « La Pointe du Jour » en ce qui concerne la commune de Poule -Les Écharmeaux.

Le conseil accepte à **l'unanimité** cette modification.

##### Convention épicerie

Par délibération du 20 mai 2016 une convention a été établie entre la commune et Monsieur Philippe Cusset avec participation du bénéficiaire aux frais du local. Par lettre recommandée du 16 janvier 2018 Monsieur Cusset a résilié cette convention pour des raisons de santé qui l'obligent à suspendre son activité.

Le conseil **accepte à l'unanimité** cette résiliation et autorise Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Le conseil **autorise à l'unanimité** de dénoncer la convention au 16 janvier 2018 avec effet au 31 décembre 2017 pour cas de force majeure.

##### Modifications des statuts de la COR

La nouvelle rédaction de l'article 2 (compétences) des statuts de la COR est la suivante :

1. **Compétences obligatoires** : est rajoutée la compétence suivante

7° En matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement (territoire communautaire des bassins versants des rivières « Rhins », « Azergues », « Brévenne-Turdine » et des cours d'eau de ces bassins versants)

2. **Compétences optionnelles** : est complétée le contenu de cette compétence optionnelle

10° En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la COR est déjà compétente pour lutter contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores et pour le soutien aux actions

## BULLETIN MUNICIPAL

de maîtrise de la demande d'énergie.

3. Compétences facultatives : est reformulée, comme suit, la compétence suivante

14° En matière d'aménagement de rivières et lutte contre les inondations (territoire communautaire des bassins versants des rivières « Rhins », « Azergues », « Brévenne-Turdine » et des cours d'eau de ces bassins versants).

Le conseil accepte à l'unanimité ces modifications.

### Point sur les commissions :

Cimetière : il faudra numérotter chaque concession, faire établir par un géomètre un nouveau plan avec sectorisation, avoir un plan plastifié pour l'entrée du cimetière du Bourg et fermer le cimetière.

Rétrocession de concession et remboursement de la commune, part CCAS/commune pour chaque concession à définir au prochain conseil.

Nom des rues : il manque environ 30 plaques ; ce sont en partie celles qui sont sur le domaine du département et quelques autres (ex : rue du lavoir). Sur Géoportail, l'IGN a mis à jour l'ensemble des modifications.

Travaux bâtiments/commerces : réunion commission bâtiments et vie associative pour établir le devenir de l'ancienne mairie et voir pour la suite des travaux d'accessibilité. Une réunion avec Marie Tanguy est prévue le 14 février à 9h30 (commerces).

Culture : projet « Ça coule de source » Réunion du comité de pilotage le 31 janvier à 19h avec les six communes. Réunion le 29 janvier à 17h avec les écoles, le plasticien et le CCAB.

### Informations et questions diverses :

#### Sur la commune

- Déménagement de la mairie : semaine du 22 au 27 janvier.
- Assemblée générale de la Truite Poulonne le 21 janvier à 10 h.
- Sainte Barbe : le 17 février, invitation de tous les conseillers à la remise des médailles à 17 h suivie d'un vin d'honneur, invitation du maire au repas.

#### Informations COR

- Les ateliers numériques de la Cor débuteront le 29 janvier à la salle du conseil (nouvelle mairie). Ils sont complets avec une liste d'attente.
- Conférence des maires (34 communes) le 30 janvier à 19 h 30 à Lamure, salle pluraliste, tous les conseillers sont invités.
- Réunion d'information sur le projet photovoltaïque le 31 janvier à 19 h à Lamure, salle du mille-club.
- Mise à disposition de l'exposition **Vert horizon, la forêt des Monts du Beaujolais** par l'écomusée du Haut-Beaujolais.
- Permanences d'information Rénovation de l'habitat sur Lamure de janvier à juin 2018 (dates en mairie et site).
- Permanence urbanisme avec Gaylord Mercier à Lamure en mairie toujours le vendredi mais **de 8h30 à 12h**.

#### Et aussi

- Remerciements de VHB pour le soutien que les communes de l'ex CCHVA leur apportent.
- Courrier de demande de reconduction de l'aide financière pour l'association ADHA en 2018.
- Le groupe « patrimoine » a avancé dans les recherches et produit un premier document.

Prochain conseil : vendredi 23 février 2018 à 20h30

### Conseil du 23 février 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Absents : BÉROUJON Jean-Baptiste, pouvoir à CHAMPALE Aymeric  
FIMBEL Anne, pouvoir à LABROSSE Bernadette

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 19 janvier 2017 : une erreur à corriger concernant la délibération des modifications des statuts de la COR : **14 voix pour et 1 voix contre**

### Délibérations :

#### Partage commune/CCAS pour concession

La loi n° 96-142 du 21 février 1996 a abrogé explicitement la disposition prévoyant la répartition du produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du centre communal d'action sociale. Dès lors, en l'état actuel du droit, le reversement d'un tiers, ou autre quote-part, du produit des concessions funéraires au centre communal d'action sociale constitue une simple faculté pour les communes.

## BULLETIN MUNICIPAL

Le conseil décide avec **15 voix pour** de ne pas renouveler cette répartition et donc d'attribuer le produit des concessions au budget communal.

### Rétrocession concession cimetières le Bourg et Lafont

Lorsqu'un concessionnaire rétrocède sa concession à la commune avant l'échéance du bail, il y a lieu de définir si la commune souhaite rembourser la somme en fonction du nombre d'années restant ou ne souhaite rien rembourser (sachant que la part attribuée au CCAS jusqu'à maintenant est de toute façon acquise).

Le conseil décide de ne pas rembourser cette somme éventuelle en cas de rétrocession (**13 voix contre** le remboursement, **1 voix pour**, **1 abstention**).

### Convention Réveil de la Montagne

Mise à disposition du rez-de-chaussée et du premier étage pour répétitions moyennant une somme de 140 € par an. Après lecture de la convention et débat, le conseil décide avec **9 voix pour**, **1 abstention** et **1 voix contre**, d'accepter cette convention.

Les conseillers concernés (et leur pouvoir) ne participent pas au débat et ne votent pas.

### Convention Amicale des Sapeurs-pompiers

Mise à disposition du sous-sol de l'ancienne mairie pour entraînement sapeurs-pompiers à partir de 18 ans, moyennant une somme de 50 € par an. Après lecture de la convention et débat, le conseil décide avec **13 voix pour**, d'accepter cette convention.

Le conseiller concerné (et son pouvoir) ne participent pas au débat et ne votent pas.

Compte administratif Commune : Après avoir pris connaissance des documents, Madame le Maire s'étant retirée, le conseil approuve à l'unanimité ce compte administratif par vote à main levée (**14 voix pour**).

Compte de gestion Commune : Après avoir pris connaissance des documents, le conseil approuve à l'unanimité ce compte de gestion par vote à main levée (**15 voix pour**).

Compte administratif Eau : Après avoir pris connaissance des documents, Madame le Maire s'étant retirée, le conseil approuve à l'unanimité ce compte administratif par vote à main levée (**14 voix pour**).

Compte de gestion Eau : Après avoir pris connaissance des documents, le conseil approuve à l'unanimité ce compte de gestion par vote à main levée (**15 voix pour**).

### Informations diverses

- don du sang du 10 janvier 2018 : 3 nouveaux donneurs, 45 dons pour 50 donneurs présentés.
- Une rencontre a eu lieu le 14 février avec Marie Tanguy de la COR pour évoquer le problème de l'épicerie. Des solutions sont recherchées.
- Chasse communale : repas des propriétaires le 10 mars à la salle des fêtes et AG le 25 mars à 10 h, cabane de chasse.
- Conseil d'administration du CCAB le 27 février à 20 h 30 au siège de Villefranche.
- Conseil d'administration de VHB le 27 février à 20 h 30 h à Lamure.
- réunion ANEM le vendredi 9 mars à 14 h 15, Hôtel du Département.
- 6e forum démarche Géopark en Beaujolais le 10 mars de 9 h à 12 h à Chambost-Allières, théâtre.
- réunion des Maires Ruraux le 10 mars à 14 h à Lyon Vaise, au siège de Groupama.
- HVA Culture : le 17 mars Printemps des poètes à Grandris à 11 h, lectures à la bibliothèque ; chansons autour de Barbara à 20h 30, à l'Odyssee. AG le 21 mars à 20 h à Poule, salle des fêtes.
- Comité de liaison projet « Ça coule de source » le 28 mars à 19 h à Beaujeu, mairie.
- Vie associative : fusion des clubs de football de Poule (USP) et de Lamure (ESL) qui deviendra : Football Club Lamure Poule (FCLP). Partage des équipements des deux clubs.

Prochain conseil : jeudi 29 mars 2018 à 20h30

### DÉFIBRILLATEURS

La commune s'est équipée de deux défibrillateurs : l'un dans le bourg et l'autre à la salle des fêtes.

CARDIOSECOURS (fournisseur du matériel) propose une initiation gratuite aux gestes qui sauvent. Elle aura lieu le lundi 14 mai à 18h à la salle des fêtes. Cinquante places sont disponibles. Les responsables d'associations, les équipes éducatives, les agents municipaux recevront une information.

L'ensemble de la population peut également s'inscrire dans la limite des places disponibles. Se renseigner en Mairie.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

### **LA NOUVELLE MAIRIE**

Le chantier de la mairie a débuté en mai 2017 et il s'est achevé fin décembre 2017. Le local de l'agence postale a été terminé dès début août ce qui était nécessaire pour pouvoir continuer les travaux sur l'autre partie du bâtiment.

Le chantier a été mené par l'architecte, Madame Nouaille Degorce, de l'Atelier Bleu à Mâcon. Ce sont des entreprises de Poule-Les Écharmeaux et de la région de Beaujeu qui ont travaillé sur ce projet de rénovation en réalisant de belles prestations avec notamment une verrière en aluminium qui sublime le bâtiment.

Pourquoi ce changement ? Rassembler le pôle administratif, mairie et agence postale, dans un bâtiment qui était devenu sous occupé avec la disparition de la Poste ; réaliser plus facilement l'accessibilité aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) ; avoir des locaux plus spacieux en ce qui concerne la partie administrative et entièrement revus en terme d'isolation.

Un effort important a été fait à ce niveau : sols et murs isolés aux normes actuelles de façon à réduire d'une façon significative les coûts de fonctionnement et aussi, bien sûr, dans un but écologique. Un thermostat programmable a été installé pour optimiser les périodes de chauffage et ainsi éviter le gaspillage.



Trois bureaux ont été aménagés : celui de la secrétaire de mairie, celui de la comptable et enfin celui du maire et des adjoints.



La salle du conseil occupe maintenant l'ancienne bibliothèque. Une alliance de bois, atout indiscutable de notre région, et de peinture a été choisie pour l'aménagement intérieur



Le budget global s'est élevé à 176 185,82 € HT hors maîtrise d'œuvre. Une subvention de l'état DETR (Dotation d'Équipement aux territoires ruraux) de 45 900 € a été accordée. Le bâtiment sera inauguré, nous vous tiendrons au courant dès que possible.

### **FLEURISSEMENT**

Comme l'an dernier, nous faisons appel à toutes les personnes bénévoles pour nous aider à fleurir notre commune. Déjà, quelques jeunes se sont proposés et nous serions ravis de voir la nouvelle génération renforcer cet effectif.

***Avoir un village fleuri est l'affaire de tous.***

**Rendez-vous le samedi 26 mai à 9h30.**

Si des personnes souhaitent prendre en charge un massif près de chez elles pour l'arrosage et l'entretien, se signaler en mairie.



## **BULLETIN MUNICIPAL**

### **DES DOSSIERS CONSULTABLES EN MAIRIE ET EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COMMUNE**

- Le **DDRM** (Dossier Départemental des Risques Majeurs)  
et le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).
- Le **PLU** actuel (plan local d'urbanisme) de 2012.
- La révision du PLU : diagnostic consultable en mairie

### **- DÉNOMINATIONS DES VOIES COMMUNALES**

Vous trouverez les plans du bourg, des Monneries et la liste des voies sur le site.

<https://www.poulelesecharmeaux.fr/adresses-postales/>

L'ensemble du dossier est consultable en mairie depuis septembre 2016.

Les personnes qui n'ont pas internet peuvent en demander une copie à la Mairie.

### **LA MÉDIATHÈQUE**

L'ancienne salle polyvalente accueille la médiathèque (bibliothèque) depuis le premier samedi d'août 2017. Cette médiathèque portera le nom de « Jardin des mots ».

Pour le moment, elle assure le rôle de bibliothèque mais elle va évoluer avec le soutien de la BDP (bibliothèque départementale du Rhône).

Vous y trouverez toujours un choix de documents pour les adultes et pour les enfants : romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, livres large vision, CD, albums...

Vous pouvez commander des documents fournis par la BDP.

Des animations sont prévues pour 2018 : accueil d'écrivains, cercle de lecture, animations musicales et surtout l'exposition à la salle des fêtes des 13 et 14 octobre qui aura pour thème « Le savoir-faire local ». Cette manifestation est ouverte à tous ceux qui réalisent des œuvres (peinture, sculpture, couture, broderie, tricotage, crochet, fabrications d'objets divers...) Plus d'explications seront données ultérieurement.

D'autres projets sont en préparation.

Les prêts sont gratuits. Les livres sont prêtés pour trois semaines renouvelables une fois. Pour le bon fonctionnement, il est indispensable que les délais soient respectés. Afin de faciliter le retour, la mairie va faire une ouverture qui vous permettra de rendre les documents dans les délais.

Dorénavant, la médiathèque est ouverte le mercredi matin de 10h à 11h30 en plus des jeudis et samedis.

L'équipe des bénévoles vous souhaite « Bonne lecture » et est à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Horaire d'ouverture :** Mercredi 10h à 11h30  
Jeudi 16h à 18h  
Samedi 9h30 à 11h30

***Le jardin des mots***  
**10 rue Croix des rameaux**  
**69870 Poule-les Écharmeaux**



## BULLETIN MUNICIPAL

### ÉCOLE PUBLIQUE

Ce trimestre les élèves de la maternelle jusqu'au CM2, ont eu l'opportunité de participer à des ateliers cuisine avec le restaurant « Le gribouille », en lien avec le projet d'école sur l'alimentation. Petits et grands ont enfilé leur toque de chef cuisinier pour confectionner une entrée, un plat principal et un dessert.

La classe de CM1-CM2 a confectionné un risotto aux petits légumes, un velouté de chou rouge et blanc, un poulet aux écrevisses. La classe des CP-CE a cuisiné des verrines de carpaccio de saumon et sa mousse de chèvre. Enfin pour clôturer le projet, la classe des maternelles a confectionné une tarte au citron déstructurée. Chaque élève a pu ramener chez lui des verrines afin de faire goûter son plat à sa famille

Les élèves de la classe des CP-CE et CM, ont assisté à un spectacle au théâtre de Beaujeu, le jeudi 15 février. La compagnie Myriade a joué une pièce intitulée : « Maison fables et Fontaine ». Une pièce de théâtre sur le thème des fables de La Fontaine en version modernisée.

La classe de cycle 2 a pu participer à un module de dix séances de piscine financées par la COR au bassin de Cours la Ville. Le but de ces séances étant de s'approprier au mieux le milieu aquatique.

Le lundi 5 mars, tous les élèves de l'école se sont déguisés pour le carnaval, à 15h toutes les classes se sont réunies pour un défilé de costumes et pour déguster les crêpes faites par les mamans.

Les élèves de maternelle et CP-CE ont participé à un spectacle à l'espace culturel du Brionnais intitulé « Arwen et le géant », le jeudi 15 mars 2018.

Tous les élèves de l'école ont fait « la grande lessive » le 30 mars, il s'agit d'une exposition éphémère de leurs œuvres sur le thème « pierres à images et pierres à imaginer ».

En fin d'année, l'école participera au projet « Ça coule de source » sur le thème de l'eau avec le CCAB.

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin 2018.

Vous pouvez joindre la directrice, Mme Desbat pour tous renseignements concernant une inscription au 04.74.03.70.66



### ÉCOLE SAINT-MARTIN



#### **Premier trimestre 2018 : une pause à l'école Saint Martin ?**

Nous avons terminé l'année 2017 avec notre spectacle de Noël. Nous pensions que le début d'année serait calme. C'était sans compter sur tous les projets mis en place.

Tout d'abord, les intervenants :

- La classe des grands a eu la visite de la sécurité routière afin de passer le permis piéton. Durant une journée, les enfants ont suivi l'enseignement de deux formateurs. Ils ont d'abord étudié la théorie avant de passer à la pratique. Ce permis rejoint notre projet éducatif, notamment « réintroduire le civisme ».

- La deuxième intervention se raccordait à l'item « s'entraider ». C'est avec la Croix Rouge que nous avons développé les compétences aux premiers secours de chacun. Encore une fois, ce fut une journée très enrichissante.

Pendant ce temps, la classe des petits avançait sur la découverte des émotions. Cette année, chaque émotion est associée à une couleur. Ainsi, nous avons vu en janvier le blanc et la surprise, en février le dégoût avec l'orange et en mars, le violet et la fureur.

Nous avons également découvert les états de l'eau en créant même un mini-nuage et de la pluie à l'intérieur d'un bocal.

Les élèves du CP au CM2 ont participé à des concours de mathématiques durant le mois de mars : le koala, le kangourou et le panga.

Enfin, nous avons préparé Pâques avec le chemin de croix effectué par les plus grands de l'école.



## **BULLETIN MUNICIPAL**

### **LES SAPEURS-POMPIERS**



Ce début d'année est déjà bien chargé pour le centre et l'amicale. En effet, nous nous sommes retrouvés pour la traditionnelle Sainte Barbe le 17 février dernier. Autour de la cérémonie officielle de nombreux diplômes concernant les formations acquises au cours de l'année par différents sapeurs ont été honorés. Le lieutenant Dominique PLASSE s'est vu remettre la médaille d'or pour trente ans de service. Nous nous sommes ensuite retrouvés à l'auberge des Tilleuls avec nos « anciens » sapeurs-pompiers pour une soirée conviviale.

Au niveau de l'opérationnel nous comptons un nouvel élément, le sergent-chef GILLIBERT Anthony qui nous a rejoint depuis peu. De plus l'activité est en hausse au niveau des interventions ce début d'année.

Au trimestre prochain pour d'autres nouvelles !

### **LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE**

2018 a démarré EN FANFARE !



Les musiciens du RMP ne s'ennuient pas ! Nous avons enchaîné les animations en ce début d'année en accompagnant la vague des conscrits de Lantignié, Saint Georges de Reneins et Anse. Nous avons également bravé le froid et la pluie pour accompagner nos pompiers lors de la cérémonie de la Sainte Barbe.

Fin février nous étions invités à Grandris pour participer au concert du Groupement des 3 vallées. Un exercice plutôt rare pour notre formation mais qui procure toujours beaucoup de plaisir à nos musiciens comme à notre public (à priori !) La lyre véronnaise s'y est produite également ainsi qu'en dernière partie l'orchestre du groupement, orchestre que vous pourrez retrouver pour le traditionnel Festivallées qui aura lieu à St Forgeux les 6,7 et 8 juillet.

Nous vous rappelons que nos répétitions sont ouvertes au public. Elles se tiennent 2 fois par mois le samedi de 18h30 à 20h30. N'hésitez pas à venir découvrir "l'envers du décor".

Dernière info, mais pas des moindres ! Le RMP organise cette année encore un repas concert sur la place du village à l'occasion de la Fête de la Musique. Réservez donc tout de suite votre samedi 16 juin. Nous vous attendons nombreux !

Cordialement

Harmony et Eric pour le Réveil de la Montagne

### **L'ASSOCIATION DES FAMILLES**

#### **Vente de Plançons**

L'Association des Familles organise le dimanche 20 mai 2018 une vente de plançons .

Vous trouverez joint à ce journal la liste des plançons proposés.

Vous pouvez les commander et déposer la liste à la Mairie au plus tard le 11 mai 2018.

Nous les préparerons et les mettrons de côté, ce qui vous permettra de venir les chercher à l'heure de votre choix sans stress.



**Fête des mères** : Vente de fleurs dimanche 27 mai.

**Téléthon** : L'Association des Familles remercie les associations et les personnes qui se sont investies.

**MERCI POUR VOTRE SOLIDARITE ET VOTRE PARTICIPATION QUI A PERMIS QUE CE TELETHON 2017 SOIT UNE REUSSITE**

Grâce à vous, nous avons remis à **l'Association AFM TELETHON** la somme de **465.67€**

## BULLETIN MUNICIPAL

### La Boite À Idées !

Cette année notre club Beaujolais Vert Echec, affilié à la Fédération Française d'Echecs, participe au championnat jeune par équipe du Rhône ainsi qu'à divers tournois. Nos jeunes joueurs ont ainsi pu faire des résultats encourageants en championnat lors de la première journée. Félicitons notre jeune joueuse Lilly-Mae qui a remporté le premier trophée de l'année du club, celui de la meilleure féminine lors du TrohpEchecs de Chauffailles. Les autres joueurs du club n'ont pas démerités lors de cette seconde manche d'un tournoi toujours aussi relevé !



Notre club d'astronomie se prépare à être encore bien présent dès juin pour proposer des ateliers et observations du ciel.

Si vous souhaitez découvrir les échecs, venez nous rencontrer le mercredi dès 14h à la salle municipale et si l'astronomie vous intéresse contactez nous pour participer avec nous !



***N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi après-midi à la salle municipale et rejoignez-nous ! [boite.id.poule@gmail.com](mailto:boite.id.poule@gmail.com)***

## À DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE

### **Chevrerie de la Crozilette**

*Yves Bouillard*



Horaires :  
Vendredi - 14h à 19h  
Samedi - 14h à 19h  
Dimanche - 14h à 19h  
ou sur rendez-vous

**Vente  
de Fromages  
de Chèvres**

287, chemin de la Crozilette  
69870 Poule les Echarmeaux - 06 86 52 16 62

### LE PLAN D'EAU

Ouverture de la pêche de mars à décembre.

Les cartes sont en vente à la boulangerie et chez le traiteur.

Renseignements et vente en ligne sur :

[www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)

Coordonnées de Michel Patay pour tous renseignements complémentaires : 06 76 11 24 11

### LE CAMPING

Ouverture le 1er mai.

23 emplacements nus.

Accès direct au centre du village. Vue sur le plan d'eau.

Idéal pour les pêcheurs

Personne à contacter : Fabienne Saugey 06 79 30 46 62

# BULLETIN MUNICIPAL

**RECYCLAGE** : encore trop d'erreurs : vérifiez sur ces affiches

**BAC / SAC À ORDURES MÉNAGÈRES**

**DÉCHETS NON VOLUMINEUX, NON TOXIQUES ET NON RECYCLABLES (UNIQUEMENT)**

**PLASTIQUES NON RECYCLABLES** : Barquettes, pots, sachets et films plastiques...

**DÉCHETS ORGANIQUES** : Restes de repas, épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...

Pensez au compostage !

Tel : 04.74.89.58.39  
 info@o-qr.fr  
 www.ouestrhodanien.fr  
 3 rue de la Verne  
 69170 TARARE

**GESTION DES DÉCHETS**

**BAC OU SAC JAUNE : EMBALLAGES RECYCLABLES (BIEN VIDES / ÉGOUTTÉS)**

**BOUTEILLES & FLACONS PLASTIQUES (UNIQUEMENT)**

**EMBALLAGES EN MÉTAL** : Boîtes de conserve, canettes, aérosols...

**EMBALLAGES EN CARTON** : Cartonnettes & Briques Alimentaires

Tel : 04.74.89.58.39  
 info@o-qr.fr  
 www.ouestrhodanien.fr  
 3 rue de la Verne  
 69170 TARARE

**GESTION DES DÉCHETS**

**COLONNES À VERRE : EMBALLAGES EN VERRE**

**BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS (UNIQUEMENT)**

Tel : 04.74.89.58.39  
 info@o-qr.fr  
 www.ouestrhodanien.fr  
 3 rue de la Verne  
 69170 TARARE

**GESTION DES DÉCHETS**

**COLONNES À PAPIERS :**

**TOUS LES PAPIERS**

journaux · magazines    publicités · prospectus    feuilles · enveloppes

catalogues · annuaires    courriers · lettres    livres · cahiers

Tous les papiers se trient et se recyclent.

**FAUX AMIS:**  
 PAPIER PHOTO, PAPIER PEINT, PAPIER ALUMINIUM, SERVIETTES ET MOUCHOIRS EN PAPIER

Tel : 04.74.89.58.39  
 info@o-qr.fr  
 www.ouestrhodanien.fr  
 3 rue de la Verne  
 69170 TARARE

**GESTION DES DÉCHETS**

Collectif  
Entreprises  
Partenaires

Du 17 au 29 juin 2018,



en ouverture du **Festival en**



**Beaujolais – Festiplanètes**, le CCAB organise **Ça coule de source**, un événement culturel sur l'eau, dans 6 communes du Haut-Beaujolais : **Beaujeu, Poule – Les Écharmeaux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Monsols et Jullié.**

**La Caravane de l'eau** fera des escales de 2 jours dans chacune des 6 communes avec, au programme, des animations, des rencontres et des spectacles.

**Rendez-vous dans notre commune les 19 et 20 juin**